

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 23 juin 2016

« Un viking averti en vaut deux ! »

Quelques mois après la réunification de la Normandie et à l'approche des beaux jours, c'est par ce slogan accrocheur que l'Agence régionale de santé lance une campagne de communication en matière de prévention sanitaire estivale.

Dans la continuité des supports de communication précédents, des cartes postales seront distribuées, via notamment les offices de tourisme, aux autochtones et vacanciers, avec un **objectif constant : veiller sur votre santé.**

Au-delà des indispensables conseils de prévention mis en exergue au verso de la carte, un flash code redirigera le vacancier curieux vers le site internet de l'ARS de Normandie, qui a fait peau neuve pour l'occasion ! De la présentation des actions de surveillance environnementale à la mise en ligne des résultats d'analyse, en passant par les cartes de synthèse de qualité régionales et les conseils sanitaires, toutes les informations sont disponibles pour profiter des côtes normandes pendant l'été en toute sérénité !



Pendant vos vacances, l'ARS de Normandie veille et vous informe...

-  Soyez vigilant !
La noyade est le risque n°1
-  Apprivoisez le soleil
-  Gardez la plage propre !
-  Pour la pêche ou la baignade,
tous les sites ne se valent pas !
Informez-vous sur la qualité et les interdictions en cours
www.ars.normandie.sante.fr
<http://baignades.sante.gouv.fr>

ars
Agence Régionale de Santé
Normandie



ARS Normandie - Agence Régionale de Santé Normandie - 10 rue de la République - 14000 Caen - Normandie

Contact presse

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 - Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr

« L'ARS de Normandie veille et vous informe ! »

Comme chaque année, un programme de prélèvements et d'analyses de la qualité des eaux de baignade sera diligenté par l'ARS, en lien avec les personnes responsables des eaux de baignade et les collectivités concernées.

Le bilan qualitatif 2015, établi conformément aux modalités d'évaluation définies dans la directive européenne, à savoir l'analyse statistique des données de qualité recueillies sur les 4 dernières saisons balnéaires, confirme le bon niveau de qualité des plages normandes : ainsi, **88 % des baignades sont de qualité « excellente » ou « bonne »**.

Les collectivités et personnes responsables des eaux de baignade de qualité insuffisante (2,5 %) et suffisante (9,8 %) doivent poursuivre les efforts engagés afin d'améliorer de façon durable la qualité de l'eau. L'actualisation des profils de vulnérabilité, visant à identifier les sources de pollution et définir les mesures correctives destinées à résorber ces sources et protéger la santé des baigneurs, est d'ores et déjà engagée en ce sens.

Pour en savoir plus sur le littoral normand :

[site de l'ARS de Normandie](#)



Et sur l'ensemble des sites français :

<http://baignades.sante.gouv.fr>